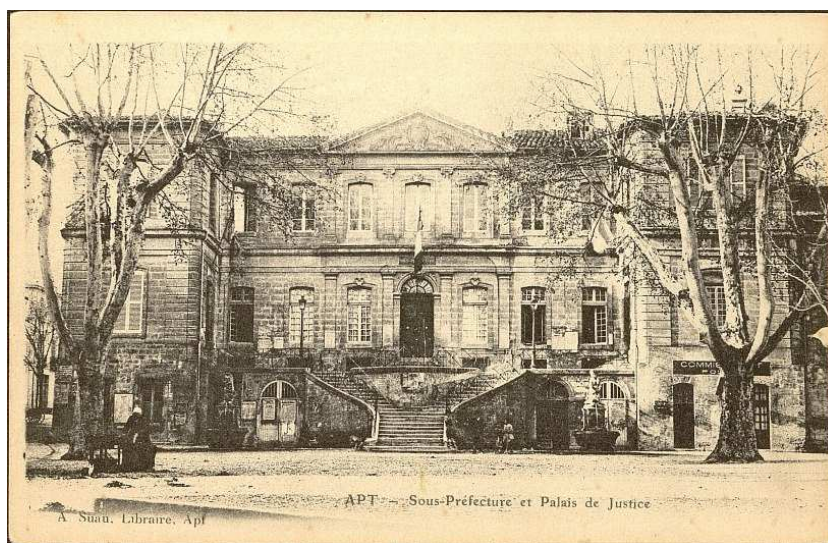


Les tribunaux d'instance de Vaucluse en ligne



ACTUALITÉ DU 18/08/2015

INVENTAIRE

Les archives des tribunaux d'instance : la justice du quotidien vaclusien

L'existence des tribunaux d'instance en tant que telle est relativement récente. Créés en 1958 suite à une réforme judiciaire, ils apparaissent en remplacement des justices de paix préexistantes. D'abord présents dans six communes du département, on en compte aujourd'hui quatre, à Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis, ce dernier étant ajouté à la suite de la fermeture de celui d'Apt.

Leurs missions principales sont de statuer dans les petits litiges civils de la vie quotidienne ou encore de juger les infractions pénales les moins graves (tapage nocturne, chasse sans permis...).

Découvrez dès à présent les archives de ces tribunaux, conservées parmi les fonds des archives départementales de Vaucluse.

- > Accéder à l'inventaire des archives du tribunal d'instance d'Apt
- > Accéder à l'inventaire des archives du tribunal d'instance d'Avignon
- > Accéder à l'inventaire des archives du tribunal d'instance de Carpentras
- > Accéder à l'inventaire des archives du tribunal d'instance d'Orange

III. :

Palais de justice d'Apt, avant 1920 (AD Vaucluse 7 Fi 3/4)